



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

(à adresser au siège du Parc 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération - fax : 04 92 52 38 34)

Demandeur (société hélico) :

Dénomination :

SAF

TEL

04,76,80,65,49

FAX

04,76,8042,29

Bénéficiaire :

refuges

Demande d'autorisation de survol

OBJET du SURVOL - Observations (préciser type de matériels et nombre de personnes transportées)	Date	Localisation : Aire de départ (DZ vallée)	Localisation : Aire d'arrivée (DZ haute)	Transp. matériels (Nb rot.)	Transp. personnes (Nb rot.)	Nb Total rotations prévues
refuges	11 06 15	pont des brebis	adelle p	2		2
refuges	11 06 15	pont des brebis	aigle	7 5	2	7
refuges	11 06 15	pont des brebis	pave +std	2	1	3

Précisions sur plan de vol prévu (si tournées circulaires, transferts entre sites ...) :

Description aéronef (type / couleur / immatriculation) :

ECUREUIL NOIR

FGSDG

02/06/2015

sarret gilles

Réponse du Directeur :

* Autorisation accordée - N°

200

* Autorisation refusée - N°

Conditions particulières :

* Prévenir le ou les secteurs du Parc concernés (+ le siège) de tout report éventuel du survol autorisé

* Adresser impérativement sous huitaine la fiche annexe portant l'autorisation, complétée avec le Compte Rendu du survol. Passé ce délai le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation

Le Directeur,

A GAP , le : 04/06/15

Le Directeur,

Bertrand GALTIER

Copie pour information secteur de : Briançonnais

Observations :

Ne pas passer par la Combe de l'Homme pour les rotations pour le refuge de l'Aigle.

Rester dans l'axe des vallées pour les acheminements pour les autres refuges.

A Briançon....., le : 02/03/15